



# La Vie Avesnoise

[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

N° 83 - Février 2022



**TRAVAUX**  
Des travaux de dépollution  
enclenchent la réhabilitation du site  
COMAFER... p 7

**POUR RESTER  
INFORMÉ(E)**  
[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)  
Priorité à l'information  
sur le site de la ville... p 5



# INFOS PRATIQUES

## Horaires de la mairie.



Les guichets sont ouverts au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.



## La permanence de l'Espace Conseil FAIRE qui devient l'Espace Conseil

### France Rénov'.

Pour obtenir des conseils et un accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions liés aux travaux d'amélioration de votre habitat, M<sup>me</sup> Antoinette Alglave, conseillère France Rénov' du Cambrésis sera présente en mairie le lundi 28 février sur rendez-vous au ☎03.62.53.25.18.

Nord

## Venue du Bus France Services le 3 mars 2022.

Pour vous aider dans vos démarches administratives (CAF, Pôle Emploi, CPAM, dossier de retraite, etc...), le Bus France Services s'installera sur la Place de la République le **jeudi 3 mars prochain** de 9h30 à 13h et de 14h à 16h sur rendez-vous au ☎03.59.73.18.30.



## Permanence des finances publiques en mairie.

Une permanence se tient **tous les mardis de 8h30 à 12h en accueil spontané, au rez-de-chaussée de la mairie.**



## Restaurants du Cœur.

La distribution se fait tous les jeudis dans les bâtiments situés à côté des ateliers municipaux, 39 rue Henri Barbusse.



## Le Secours Populaire.

En cas d'urgence, contactez les responsables du Secours Populaire, à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse. **Contact : M<sup>me</sup> Isabelle Libert ☎06.09.43.82.82.**



## Le Secours Catholique.

En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai au 18 rue du Petit Séminaire ☎03.27.81.21.89.



## Listes électorales 2022 : vous pouvez vous inscrire jusqu'à début mars 2022 !

Vous n'êtes pas encore enregistré sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire.

Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie. Et pour les

élections législatives, vous avez jusqu'au mercredi 4 mai 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 6 mai pour faire la démarche en mairie.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- au guichet n°3 de la mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription.



## Hauts-de-France propres 2022 : rendez-vous en mars.

En 2020, l'opération Hauts-de-France propres a réuni 49 000 participants dans près de 1 230 points de ramassage. Au total, ce sont plus de 5 263 m<sup>3</sup> de déchets

qui ont été ramassés et près de 190 établissements scolaires se sont mobilisés.



Le contexte sanitaire avait contraint les organisateurs à annuler l'opération en 2021. En 2022, la Région et les fédérations de chasse et de pêche organisent donc la cinquième édition de la mobilisation. Entreprises, écoles, associations, collectivités, citoyens... chacun peut agir ! L'opération Hauts-de-France propres revient pour une nouvelle édition : rendez-vous les 18, 19 et 20 mars 2022.

Plus d'infos sur le site internet :

<https://www.hautsdefrance.fr/hauts-de-france-propres-2022>.



## La conciliation : une évolution de la justice pour un monde apaisé.

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès... Auxiliaires de justice assermentés et bénévoles, les conciliateurs de justice permettent de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Vous pouvez saisir le conciliateur de justice en ligne sur le site [www.conciliateurs.fr](http://www.conciliateurs.fr), mais également sur simple rendez-vous auprès des mairies de :

- Solesmes au ☎ 03.27.72.17.70.
- Iwuy au ☎ 03.27.37.90.31.
- Villers-en-Cauchies au ☎ 03.27.37.12.06.

## Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat  
59129 Avesnes-les-Aubert  
Directeur de publication :  
M. Alexandre Basquin  
Photos, Conception, Rédaction :  
Service Communication  
de la Ville d'Avesnes-les-Aubert  
Impression : Imprimerie Le Lièvre  
16 Avenue de Saint-Amand  
59300 VALENCIENNES  
Diffusion : 1800 exemplaires  
Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2014  
ISSN 2492-4326

## Numéros Utiles

Mairie : 03.27.82.29.19 - Fax : 03.27.82.29.11 - Courriel : [accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr](mailto:accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr)  
Services Techniques : 03.27.78.39.44  
C.A.P.A.H.D. : 03.27.82.29.17  
Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04  
Crèche : 03.27.79.78.21 - Relais d'Assistants Maternelles : 07.86.56.26.25  
U.T.P.A.S. : 03.59.73.36.50  
Mission Locale : 03.27.70.86.59  
Pompiers : 18 - Secours Médical : 15 - Gendarmerie : 17  
Médecin de garde : 03.20.33.20.33 - Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30  
Point info déchets du SIAVED : 0800 775 537  
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis : 03.27.75.84.79

## Pour recevoir la newsletter municipale.

Abonnez-vous en mairie  
ou sur le site  
[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)



Ma commune aime  
lire et faire lire



**SIAVED**  
Producteur de Ressources

TERRITOIRE  
ZÉRO GASPILLAGE



## Acquisition de composteurs à prix réduits, Passez au ver\* pour vos déchets !

La réduction des déchets est un défi que chacun d'entre nous doit pouvoir relever, pour notre environnement, l'avenir de notre planète, mais aussi pour notre santé en évitant l'utilisation de produits chimiques pour nourrir la terre. Le compostage est une alternative efficace de valorisation de nos déchets de cuisine et de jardin.



Afin de permettre l'accès de cette pratique au plus grand nombre, le SIAVED vous propose d'acquérir un à deux composteurs, à prix réduit.

### Quels sont les avantages du compostage ? Et du composteur ?

On réduit de près de 100 kilos nos déchets à l'année.

Le compost est un amendement parfait pour les plantes fleuries, les pelouses, les potagers...

Il permet également de faire moins de déplacements en déchèterie !

### Comment commander un composteur ?

Compléter le bon de commande disponible en mairie, ou téléchargeable

sur les sites [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr) ou [www.siaved.fr](http://www.siaved.fr) et le renvoyer avec votre règlement (uniquement par chèque) au Service Sensibilisation et Prévention des Déchets du SIAVED, 5 route de Louches, 59282 Douchy-les-Mines.

Attention : il n'y a pas de livraison à domicile. Vous serez invité(e) à retirer votre composteur, en bois et livré en kit, lors d'un temps d'échange et d'information dans les 6 semaines suivant votre demande.

Pour tout composteur acheté, un bio-seau vous sera offert pour transporter vos déchets alimentaires au composteur !

Deux volumes sont disponibles :

- ◆ 400 litres - Pour les jardins de moins de 400 m<sup>2</sup> - Dimensions : l 85cm L 72cm h 84cm (15 €).
- ◆ 600 litres - Pour les jardins de plus de 400 m<sup>2</sup> - Dimensions : l 99cm L 85cm h 84cm (18 €).

## \*Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un processus naturel qui permet aux déchets organiques de la cuisine et du jardin de se décomposer avec l'aide de micro-organismes, de champignons et d'animaux de sol dont les vers. Ces déchets sont transformés en un engrais 100% naturel et d'excellente qualité : le compost. Sachez qu'une plaquette d'informations dédiée au compostage est disponible sur le site du SIAVED.

Vous souhaitez avoir davantage d'informations sur le compostage ? Contactez le service prévention du SIAVED à l'adresse : [prevention@siaved.fr](mailto:prevention@siaved.fr).





## Un conseiller numérique d'ACTION vous apporte son aide



Vous rencontrez des difficultés à faire vos démarches administratives en ligne ? L'association ACTION a souhaité rapprocher le numérique du quotidien des Avesnois et les accompagner vers l'autonomie numérique en s'inscrivant dans le dispositif « Conseillers Numériques France Services », dispositif qui s'inscrit dans le cadre du plan France Relance\*.

### Le conseiller numérique aide prioritairement l'utilisateur à



Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)



Naviguer sur Internet



Envoyer, recevoir, gérer ses courriels



Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques



Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique



Apprendre les bases du traitement de texte



Steve Devlieger, conseiller numérique, peut vous aider et vous accompagner. Professionnel de la médiation numérique, il répondra à toutes vos questions et vous assistera gratuitement selon vos besoins en informatique.

Lors de ses permanences, il pourra vous accompagner sur tout sujet ayant trait au numérique. En complément, il proposera des ateliers sur des thématiques plus précises : prendre en main un ordinateur ou une tablette, comment communiquer en toute sécurité, sécuriser son matériel et éviter les arnaques, utiliser une messagerie électronique, utiliser

les outils numériques nécessaires au suivi de la scolarité des enfants (Pronote par exemple), ou prévenir les risques et dangers d'internet et des réseaux sociaux, etc.

Pour bénéficier de ce service, vous pouvez rencontrer Steve Devlieger :

- **À sa permanence au cyber-centre d'ACTION** : chaque vendredi de 9h à 12h.
- **À votre domicile sur rendez-vous** : en téléphonant au ☎ 03.27.82.29.82.

Plus de renseignements auprès d'ACTION  
7 rue du 19 mars 1962 à Avesnes-les-Aubert - ☎ 03.27.82.29.82.



\* **France Relance** : Le plan de relance économique de la France de 2020-2022 est un programme mis en place dans le but de relancer l'économie française à la suite de la crise économique liée à la pandémie de Covid-19.

Dans le cadre de ce plan « France Relance » et pour une durée de deux ans, l'État finance la formation et le déploiement de 4 000 « conseillers numériques France Services » sur le territoire et propose une solution d'accompagnement au numérique à tous les Français, en cohérence avec leurs besoins et à proximité de chez eux.

[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

## Priorité à l'information sur le site de la ville

Complet, mis à jour régulièrement et pratique, le site internet de la Ville d'Avesnes-les-Aubert vous permet d'obtenir de très nombreux renseignements. Essentiel, il permet de répondre à vos interrogations. C'est également un formidable moyen d'information sur tous les événements et actualités de notre commune.

The screenshot shows the homepage of the website. At the top, there is a navigation bar with links: Accueil, Nous contacter, Maison du Mulquiner, La bibliothèque, Newsletter, and Révision allégée du PLU 2021. The main content area is divided into several sections: 'Votre mairie' (Municipal services), 'Votre ville' (Town information), 'Vie pratique' (Practical life), 'Dernières infos' (Latest news), 'A télécharger' (Downloads), and 'Vaccination'. A central banner features the text 'L'Accueil de Loisirs ouvrira ses portes du lundi 07 au vendredi 11 février 2022' and 'Téléchargez le bulletin d'inscription ici'. A search bar is located in the top right corner.

**Bandeau fixe**  
Accédez directement aux pages « spéciales » dédiées à la Maison du Mulquiner, à la Bibliothèque, à la Newsletter, ou à la révision du PLU.

**Bandeau déroulant**  
Retrouvez des citations et les informations de dernière minute.

**Votre mairie**  
Les informations municipales sont directement accessibles dès la page d'accueil.

**Dernières infos**  
Retrouvez rapidement les dernières informations ajoutées.

**Votre ville**  
L'histoire de la commune, les annuaires des associations et des commerces, les permanences et coordonnées de services publics... Les infos pratiques sont accessibles en un clic.

**A télécharger**  
Coupons de réservations de cantine, imprimés de demande d'aide sociale - Vous pouvez télécharger facilement les documents utiles.

**Vie pratique**  
Retrouvez toutes les informations utiles.

**Ça défile !**  
Les grands titres de l'actualité et les rendez-vous défilent en permanence à la Une du site. Cliquez dessus pour en savoir plus !

Outil de communication majeur pour la ville où tout y est dit, n'hésitez pas à consulter le site [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr).  
Pour éviter toute confusion, nous rappelons que la Municipalité n'administre pas de pages publiques, relatives à l'actualité de la commune, sur les réseaux sociaux.



## Remise des prix du concours des maisons illuminées du Comité des Fêtes.

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Comité des Fêtes avait organisé un concours de maisons illuminées. Les participants ont été conviés à recevoir un prix en mairie le 30 décembre dernier.

Tous sont repartis avec des lots, tels que des bons d'achat valables chez les commerçants Avesnois.

Le Comité des Fêtes a tenu à les remercier très chaleureusement.



## Karaté Club Avesnois.

Le dimanche 12 décembre dernier se déroulait le Championnat et la Coupe interdépartementale 59/62 Kata au Palais St Sauveur à Lille. Trois participants du Karaté Club Avesnois (KCA) participaient à cette compétition.

Emmie SAVOYE, en Cadette, a fait preuve d'une belle énergie dans la réalisation de Bassai Dai. Ce kata comporte plus de mouvements de défense que d'attaque et manifeste puissance et détermination.

Sophie BRUYERE, en Vétéran 1, termine à la seconde place pour son retour à la compétition.

Gérard CAILLARD, en Vétéran 3, se classe premier de sa catégorie.

Nous félicitons ces trois compétiteurs pour avoir représenté leur club et avoir fait rayonner notre commune au niveau du Nord-Pas-de-Calais.



## Assemblée Générale des Pétanqueux d'Avesnes les Go.

Le samedi 22 janvier dernier s'est tenue l'assemblée générale de l'association des Pétanqueux d'Avesnes les Go. L'occasion de faire le point sur l'année écoulée et notamment le résultat du challenge annuel, les concours et l'organisation de l'association.

À ce titre d'ailleurs, un nouveau président a été élu en la personne de Samuel Couvez que nous félicitons. Nous tenions à saluer chaleureusement André Cholin qui a présidé le club durant de nombreuses années. Il reste tout de même dans le bureau de l'association aux côtés de Samuel Couvez, Jean-Luc Santerre et Frédéric Cousin.

Si vous souhaitez adhérer, vous pouvez contacter les membres qui se réunissent les mardi et jeudi après-midi et le dimanche matin au boudrome du Stade Marcel Danjou (ou dans le hangar, situé derrière le restaurant scolaire, en cas de mauvais temps).



## Un auteur à la bibliothèque.

Gonzague Didelot, auteur provillois du roman ados-adultes « C.T.e », était présent à la bibliothèque municipale le mercredi 26 janvier dernier.

Rappelons que « C.T.e » a reçu le prix jeunesse de la Journée du Manuscrit Francophone 2019. Ce livre est d'ailleurs disponible à la bibliothèque, n'hésitez pas à venir l'emprunter.

*Le synopsis : Antoine espère enfin reprendre une vie normale après la mort de son grand frère. Trouvera-t-il sa place dans ce nouveau lycée ? Quel est ce sigle porté par quelques élèves ?*

# Des travaux de dépollution enclenchent la réhabilitation du site COMAFER

Propriété municipale depuis 2017, le site COMAFER situé en haut de la rue Henri Barbusse, à proximité du stade Marcel Danjou, est aujourd'hui en cours de dépollution. Celui-ci avait accueilli une activité de transformation et de stockage de métaux des années 1970 à 1990, laissant des traces de pollution importantes.



En 1969, les sociétés SOCOMETAUX et TRANSFOMETAL sont créées avec les activités suivantes : atelier de transformation des métaux, stockage de ferrailles, dépôt de carcasses de voitures, flotte de camions pour la gestion de chantier de démolition, etc. Elles ont été remplacées par la Société COMAFER en 1977, avec le même propriétaire et les mêmes activités jusque 1994. La société a été liquidée en 1996.

Les activités ont laissé des traces de pollution résiduelle, de métaux lourds notamment, confirmées par des analyses de sol. Il y a quelques années, la Municipalité a décidé de l'acquisition du site dans le cadre de sa politique de renouvellement urbain.

Aujourd'hui, elle désire reconvertir cet espace avec beaucoup de soin. Une étude financée en partie par l'ADEME avait d'ailleurs été lancée en 2019 et cela pour connaître les possibilités de reconversion du lieu.

Plusieurs propositions ont été avancées mais il était nécessaire avant toute chose de dépolluer près de 7 000 m<sup>2</sup> de surface.

Des travaux de dépollution ont donc été lancés dès le 10 janvier dernier pour un coût de près de 90 000 € TTC. Ces travaux consistent, sur la surface concernée, au déboisement (les espèces touchées par la pollution), à l'évacuation et au traitement des matières polluées.

La Municipalité étudie la possibilité de sa reconversion en permettant éventuellement la création de lots libres pour des maisons individuelles. Mais attention, cela reste à définir en fonction des nouvelles prescriptions de l'État. Nous y reviendrons.

## ■ JEUNESSE

# À défaut de classe de neige, une classe verte au printemps



Nous l'avions évoqué le mois dernier, la classe de neige devait être organisée du 14 au 22 janvier pour une centaine d'enfants et accompagnants des classes de CM1/CM2/ULIS de l'école primaire Joliot-Curie. Cependant, la flambée épidémique de Covid-19 et la forte dégradation de la situation sanitaire n'ont pas permis une organisation sereine de ce séjour.

Aussi, en concertation avec l'équipe enseignante et l'association de parents d'élèves, la municipalité a raisonnablement décidé de reporter le séjour du 25 avril au 1<sup>er</sup> mai 2022.

Ce séjour prendra une orientation différente avec un projet pédagogique qui sera travaillé en amont avec les enseignants. La Municipalité a souhaité en effet et avant tout que les enfants puissent se retrouver même si elle a conscience que cela ne compense pas les joies de la neige.

## L'Accueil de loisirs d'hiver



Du 7 au 11 février, l'accueil de loisirs d'hiver, basé à l'école primaire Joliot-Curie, accueillera 85 enfants de 3 à 11 ans autour du thème « l'hiver en folie ». Les enfants pourront découvrir l'univers de cette saison grâce à des moments festifs qui, nous l'espérons, réjouiront les enfants et leurs parents dans ce climat sanitaire complexe.

Durant ces 5 jours, l'équipe d'animation sera pleinement investie en faveur des enfants et proposera des activités originales et de qualité. Un riche panel d'activités et des temps de partage rythmeront les journées.

Vous l'aurez compris, malgré le contexte sanitaire, tout sera mis en œuvre pour égayer les journées des gamins.

Nous ne manquerons pas de revenir sur cet accueil de loisirs dans le prochain numéro.

## ■ NOS JOIES, NOS PEINES

### ■ Ils ont vu le jour

**CHOCHOY CADREZ Noam**, né le 27/10/2021 de Steven Chochoy & Océane Cadrez.

**GHIENNE Albane**, née le 01/11/2021 de Kevin Ghienne & Barbara Caillaux.

**COSTEUR Jade**, née le 02/11/2021 d'Amaury Costeur & Estelle Tison.

**BOUVART Élisa**, née le 12/11/2021 de Frédéric Bouvart & Kelly Bisiaux.

**SÉNÉCHAL Jules**, né le 19/11/2021 de Jérémy Sénéchal & Carole Fruchart.

**HERMAND Agathe**, née le 21/11/2021 de Frédéric Hermand & Audrey Labadie.

**FIDANZA Fabio**, né le 21/11/2021 de Nicolas Fidanza & Laëtitia Lecigne.

**CANONNE Zya**, née le 31/12/2021 de Céline Canonne.

**CHRÉTIEN Rose**, née le 12/01/2022 de Thomas Chrétien & Bérénice Delmotte.

**SANTER Merline**, née le 14/01/2022 de Jonathan Santer & Delphine Pluchard.

### ■ Ils nous ont quittés

**MÉRESSE Pierre**, 91 ans.

**DELSARTE Henri**, 61 ans.

## ■ AGENDA

### Samedi 12 février

■ **INAUGURATION DU REPAIR-CAFÉ D'ACTION.** Venez rencontrer cette équipe de volontaires qui pourra vous aider à réparer des objets, recoudre des vêtements ou rédiger un courrier dans une ambiance conviviale. Dès 14h30 à ACTION au 7 rue du 19 mars 1962.